

- A1 - forêts soumises
- AS1 - captages d'eau potable
- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée
- Périmètre de Protection Eloignée
- I
- I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique
- T
- T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

Commune de SAVENNES

Servitudes d'utilité publique

